

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 7 juillet 2014  
~~~~~

**RÉGIE DE RECETTES DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE (EMI)
OUVERTURE D'UN COMPTE DE DÉPÔT DE FONDS AUPRÈS DU TRÉSOR PUBLIC.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 7 juillet 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Christian VILOING, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Véronique NEIL, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC, M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON

Procurations : M. Daniel REQUIRAND à Mme Florence QUINONERO, M. Jacky GALABRUN à M. Louis VILLARET, Madame Edwige GENIEYS à Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Viviane RUIZ à Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Patrick LAMBOLEZ à Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Max ROUSSEL à M. Jean-Pierre BERTOLINI, Monsieur Bernard SALLES à Madame Béatrice NEGRIER, Monsieur Grégory BRO à M. Michel SAINTPIERRE

Excusés : M. Claude CARCELLER, Madame Amélie MATEO, Monsieur Olivier SERVEL, M. Bernard GOUZIN, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Alexis PESCHER, Monsieur Christophe GAUX

Absents : Madame Chantal COMBACAL, M. Philippe MACHETEL, Madame Evelyne GELLY

Quorum : 25	Présents : 31	Votants : 39	Pour 39 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu l'arrêté n° 2011-09 relatif à la mise en place d'une régie de recettes en date du 30 novembre 2011 pour le fonctionnement de l'EMI,

Vu qu'afin de faciliter le paiement des prestations offertes par l'EMI, la communauté de communes met en place un système de paiement par internet à partir de son site web,

Vu que l'établissement a choisi le système TIPI Régie, conçu et développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour garantir une sécurité maximale aux transactions,

Considérant que dans ce cadre, il apparaît nécessaire de doter l'EMI d'un compte de dépôt de fonds auprès du Trésor Public pour récupérer les fonds transitant par le système TIPI,


**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser Monsieur le Président à demander la création d'un compte de dépôt de fonds avec chéquier auprès du Trésor Public pour la régie de l'École de Musique Intercommunale.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 1037 le 10/07/2014 Publication le 10/07/14 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 10/07/14 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140707-lmc168117-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes  Louis VILLARET 34150 GIGNAC
---	---

